



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 077-217701226-20241216-DEL_16DE24__19-DE



Délibération n° 19

Date de convocation

04.12.2024

Date d'affichage

10.12.2024

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 30

votants : 35

Objet : Présentation du rapport d'activité du SIVOM 2023

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX – Mme J. PELLOUX.

Absents représentés

Mme MM. METRAL BORNET par M. G. GEOFFROY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par Mme C. KOZAK – M. FC. YOUNBI NGAMO par M. E. ALAMAMY – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme A. ADJELI par Mme L. MASSE.

Monsieur Sylvain ROUILLIER a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Yvon LERAY, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Il est présenté au conseil municipal, le rapport d'activité 2023 du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts.

Le SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts assure, pour le compte de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et par délégation, les compétences en matière de collecte et de traitements des déchets ménagers.

Par ailleurs, la commune a transféré au SIVOM la compétence « nettoyage des voies et des espaces publics » comprise dans la section « propreté urbaine ».

Voici quelques chiffres issus du rapport d'activité du SIVOM pour 2023 :

Le SIVOM regroupe 15 communes réparties sur trois départements (77, 91 et 94) et quatre intercommunalités : Val d'Yerres Val de Seine, Grand Paris Sud-Est Avenir, la

Communauté de communes de l'Orée de la Brie et Grand Paris Sud Seine Essonne. En 2023, ce territoire représente un bassin de population de 184 559 habitants.

Le SIVOM a pris en charge en 2023, 89.877,97 tonnes de déchets, ce qui représente une diminution de 5.53% par rapport à 2022, soit -5 275,16 tonnes de déchets :

Emballage et papier	8.279,00 Tonnes soit 44,86 kg / habitant
Végétaux	8 408,00 Tonnes soit 45,55kg / habitant
Résiduels	40 793,00 Tonnes soit 221,03 kg/habitant
Verre	3 760,00 Tonnes soit 20,60 kg/habitant
Encombrants	3 442,00 Tonnes soit 18,65 kg/habitant
Matériaux déposés	22 220,00 Tonnes soit 120,39 kg/habitant
Déchets industriels banals	2 491,00 Tonnes soit 13,50 kg/habitant
Textiles	478,00 Tonnes soit 2,59 kg/habitant
Piles	6,97 Tonnes soit 0,04 kg/habitant

Un constat :

La production globale de déchets s'élève à 486 kg par habitant et par an. Ce chiffre est inférieur à la moyenne nationale (525 kg/hab/an), mais reste supérieur à la moyenne de l'Île-de-France (476 kg/hab/an).

Le SIVOM se distingue par une collecte plus importante que la moyenne régionale pour les matériaux (+59,30%), les végétaux (+32,62%) et les emballages et papiers (+8,60%).

Les ordures ménagères résiduelles (-27,58%), les encombrants (-102,68%) et le verre (-3,09%) sont en dessous de la moyenne régionale.

La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques est en augmentation de 3,61% par rapport à 2022, soit 185 232 appareils.

Les textiles sont passés de 429 tonnes en 2022, à 478 tonnes en 2023.

Les déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, désherbants,) voient leur collecte réduite de 7,41 %, passant de 297 tonnes en 2022 à 275 Tonnes en 2023. La collecte des piles enregistre une petite augmentation de 0,10 tonnes, passant de 6,87 Tonnes en 2022 à 6,97 Tonnes en 2023.

Le SIVOM est le seul établissement d'Ile de France à traiter les ordures ménagères par tri-méthanisation-compostage dans son unité de Varennes Jarcy.

En termes de valorisation des ordures ménagères, la production du compost est de 22.665 tonnes en 2023. Ce tonnage entier a été revendu aux agriculteurs autour du site du SIVOM pour épandage sur les 800 hectares de terres agricoles de colza et betteraves sucrières.

La production de biogaz a augmenté de 2,62% en 2023, soit 3 683 709 m3.

La valorisation énergétique a également permis de produire 7 217 650 kwh d'électricité.

Propreté urbaine : En 2023, le SIVOM a pris en charge plus de 504 km de voies sur 15 communes, et a traité 1 577 tonnes de déchets, soit 220,62 tonnes de plus qu'en 2022.

Le SIVOM compte 225 agents équivalents temps plein avec comme répartition, 66% sous statuts privés et 34% d'agents fonctionnaires.

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 077-217701226-20241216-DEL_16DE24__19-DE



C'est également 84 véhicules de collecte, et une gestion de 157.713 bacs, dont 7 686 ont été remplacés et 10 584 ont été réparés en 2023.

Le rapport d'activités du SIVOM est à la disposition du public et téléchargeable sur le site du SIVOM à l'adresse suivante : www.sivom.com

Au vu de ces éléments, je vous prie de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport d'activité 203 du SIVOM.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU les statuts du SIVOM,

VU le document « SIVOM Rapport d'activité 2023 »

VU l'avis de la Commission d'Aménagement et de Développement Durable,

VU la délibération du Comité Syndical du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts du 19 juin 2024,

CONSIDERANT la présentation du rapport d'activité 2023 par le Comité Syndical du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts en date du 19 juin 2024,

CONSIDERANT que ce rapport doit faire l'objet d'une présentation au Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 203 du SIVOM.

Combs-la-Ville, le 16 décembre 2024

Le Maire
Guy GEOFFROY



Le secrétaire de séance
Sylvain ROULLIER

A blue ink signature of Sylvain Roullier.

Pour : 35
Contre : -
Abstention : -

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
Reçu en préfecture le 19/12/2024
Publié le 19/12/2024
ID : 077-217701226-20241216-DEL_16DE24__19-DE

The logo for S2LO, consisting of the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a swoosh underneath.